

Pour la quatorzième publication de la rubrique « A la Une » du site internet du musée des Marches Folkloriques de l'Entre-Sambre-et-Meuse, nous vous proposons de découvrir les chasseurs.

Derniers à quitter les champs de bataille

Travail collectif extrait de la revue « Le Marcheur », n°179, Mars 2006

Pour Napoléon, l'infanterie est l'âme de l'armée. Elle est surtout l'épine dorsale et la force numérique de la Grande Armée. Toujours à la pointe des combats, subissant l'essentiel des pertes, l'infanterie prépare le terrain que la cavalerie achève de conquérir. En ordre de bataille, chaque bataillon compte au centre des compagnies de fusiliers encadrées par deux compagnies d'élite : sur la gauche les voltigeurs, sur la droite les grenadiers (1).

Toutefois, selon le genre de services effectués, on distingue l'infanterie de ligne (la Ligne) et l'infanterie légère dont les fusiliers sont des chasseurs à pied et les grenadiers des carabiniers. Ainsi, la Ligne reste massée, combat en rangs serrés, progresse en colonnes, tandis que l'infanterie légère agit souvent hors de la Ligne, doit s'éparpiller et marcher en tirailleurs.

Les chasseurs à pied sont d'excellents marcheurs. Ils se recrutent parmi les conscrits provenant principalement des pays de montagne, où les hommes sont en général plus lestes et plus robustes. Ces chasseurs à pied personnalisent l'infanterie légère et portent un uniforme de couleur bleue, les retroussis sont décorés de cors de chasse en drap blanc, les épaulettes et les dragonnes sont en laine verte, le shako noir avec cordon blanc est surmonté d'un plumet vert, les guêtres noires ou blanches sont courtes et passepoilées de vert avec glands, les boutons sont blancs et décorés d'un cor portant le numéro du régiment, sur la giberne se trouve un cor de chasse ...

Les chasseurs à pied sont naturellement épaulés par les carabiniers et les voltigeurs auxquels s'ajoute une cavalerie légère composée de hussards et surtout de chasseurs à cheval.

Rappelons leurs missions : reconnaître les avant-postes et harceler les arrière-gardes de l'ennemi, intercepter ses convois, lui couper ses lignes de ravitaillement, protéger les flancs du régiment. L'infanterie légère n'a pas attendu les grandes batailles de l'Empire pour se distinguer. Les guerres de la Révolution lui ont suffi à prouver sa bravoure à un point tel, que Bonaparte veut rattacher le 3 janvier 1800 une compagnie d'infanterie légère forte de 94 chasseurs à pied, aux deux bataillons de grenadiers à pied de la Garde des Consuls.

Neuf mois plus tard, cette compagnie devient un bataillon à huit compagnies de 102 hommes chacune, et en 1801 un deuxième bataillon se crée mettant ainsi les chasseurs et les grenadiers sur un pied d'égalité. Comme les grenadiers, les chasseurs à pied de la Garde doivent mesurer au moins 1,76 mètre et faire état de cinq à dix ans de service. Leur uniforme ressemble à celui de leurs frères d'armes. Soulignons néanmoins quelques particularités : les retroussis sont ornés alternativement de grenades et de cors, les cors étant placés à l'extérieur - les épaulettes vertes sont doublées de bleu et liserées de rouge - le bonnet à poil dépourvu de plaque frontale est surmonté d'un plumet vert à sommet rouge.



En 1806, la Garde impériale compte deux régiments de chasseurs à pied auxquels viendront s'ajouter les fusiliers-chasseurs, les tirailleurs-chasseurs, les conscrits-chasseurs et finalement en 1811, les flanqueurs-chasseurs.

Tous ces chasseurs se voient ainsi récompensés pour les services rendus dans la Ligne et sont versés dans la Moyenne et la Jeune Gardes avec lesquelles ils réalisent de véritables exploits.

Voici ce que rapporte le fusilier-chasseur Scheltens dans ses Mémoires : « Jamais on ne vit brigades mieux organisées; nous étions tous jeunes, gais et chantants, bien commandés par des officiers d'expérience qui sortaient de la Vieille Garde ».

Quant aux flanqueurs-chasseurs, ils se différencient par la couleur verte de leur uniforme.

On peut penser que ce « VERT » est censé évoquer l'origine et la composition du régiment, réservé aux fils et neveux des gardes des eaux et forêts de l'Empire.

Dissous lors de l'exil de Napoléon à l'île d'Elbe, ces différents régiments ne seront pas reconstitués pour les Cent-Jours.

En effet, l'Empereur ne prévoit que 18 régiments d'infanterie pour sa « Nouvelle Garde » dont quatre régiments de chasseurs à pied, regroupant « les Vieux de la Vieille ». Cambronne les commande. A Ligny, ils chargent à la baïonnette. A Waterloo ils refusent de se rendre et se font massacrer : « la Garde meurt et ne se rend pas »(2). Ainsi se termine l'épopée impériale des fusiliers de la Ligne, des chasseurs à pied de l'infanterie légère et de la Garde, un certain

18 juin 1815.

Quinze ans plus tard, la Belgique peut compter sur ses Volontaires en sarrau, formés en Corps francs, pour chasser les Hollandais. Se distinguent particulièrement « les Chasseurs-Volontaires-Bourgeois » du marquis du Chasteler (3). Leur esprit de corps et leur présence dans les coups les plus audacieux font de ces jeunes bourgeois bruxellois, les premiers commandos de la future armée belge. Cette armée devient opérationnelle en 1831 et compte trois régiments de chasseurs à pied :

- le 1^{er} Régiment regroupe les Volontaires bruxellois et s'installe à Schaerbeek. En 1847, ce régiment troque le fusil contre la nouvelle « carabine à tige » et devient le Régiment des Chasseurs-Carabiniers.
 - Il faut attendre 1874 pour retrouver un nouveau « 1^{er} Régiment de Chasseurs à Pied » qui vient remplacer une unité des Guides et occuper la nouvelle caserne de Charleroi, de 1883 à 1914, et d'où il monte au front, comme le rappelle un monument situé dans le Parc Reine Astrid.
- le 2^{ème} Régiment émane de la transformation des Corps francs du Général Niellon, renforcés par les Tirailleurs liégeois et les Volontaires luxembourgeois. Caserné d'abord à Tournai, puis à Mons jusqu'en 1914, le 2 Chass. remplace le 1^{er} Régiment dans la capitale du Pays Noir en 1919 et y reste jusqu'en 1976, date à laquelle il rejoint les Forces Belges en Allemagne.
- le 3^{ème} Régiment est issu également des Corps francs et plus particulièrement des Volontaires de la Meuse du Général Mellinet. En garnison à Charleroi, le 3^{ème}



Bataillon reçoit l'ordre, en 1872, de rejoindre l'état-major régimentaire suite à l'état lamentable du casernement.

Tournai - Mons - Charleroi, nos chasseurs à pied sont traditionnellemnt de la province de Hainaut. Ce sont en majorité les fils des mineurs, métallos, verriers . . . dont l'esprit frondeur est légendaire. Mais ils savent aussi rire et chanter, surtout quand les opérations et les corvées sont lourdes et nombreuses. C'est cette mentalité que le Colonel Luc Chasseur a connue à Charleroi, lui qui a si bien défini « l'ESPRIT CHASSEUR » :

« C'est le boulot commencé en rouspétant, exécuté en plaisantant et terminé parfaitement, dans un éclat de rire !

C'est une sensibilité à cran mais que l'on cache derrière de la rudesse ou que l'on exprime par une boutade !

C'est la colère contre tout ce qui brime, tout ce qui est injuste, colère qui aboutit à un sens peu commun du devoir lorsque l'oppresseur envahit le pays!

C'est un brin de chauvinisme, c'est un immense patriotisme!

C'est cela et bien d'autres choses qu'ont pratiqués ceux qui, à travers les âges, ont porté le col vert à passepoil jaune de l'un des douze régiments de Chasseurs à Pied ».

Nos Marches folkloriques comptent de nombreux régiments ou pelotons de ces troupes à pied, de la Ligne, de l'infanterie légère et de la Garde, des époques napoléonienne et belge.

Retrouvons-les à Châtelet, Thuin, Ragnies, Ligny, Walcourt, Gosselies, Jumet, Cerfontaine, Oret, Beignée, Ham-sur-Heure ...

- (1) voir Le Marcheur n° 173 de septembre 2004 consacré aux grenadiers Le Marcheur n° 171 de mars 2004 consacré aux voltigeurs.
- (2) qu'a dit Cambronne à Waterloo ? De nombreux historiens pensent que Cambronne a bien crié son fameux mot de cinq lettres mais il est certain qu'il n'a pas prononcé la célèbre phrase qui appartient au général Michel.
- (3) voir Le Marcheur n°176 de juin 2005 consacré au 175^{ème} anniversaire de la Belgique.

Bibliographie complémentaire :

- Les 175 ans de la Belgique VOX Magasine n°5 de mai 2005.
- La belle histoire des Chasseurs à Pied, tome 1, de 1830 à 1918, par Luc Chasseur et Jacques Raes.
- La belle histoire du 2^{ème} Chasseurs à Pied Revue « Infanterie » n° 96 / 1994.

Un merci particulier au Commandant Bastin pour son accueil et ses explications lors de notre visite au Musée des Chasseurs à Pied, situé à la Caserne Trésignies à Charleroi.



Nous remercions également Messieurs Debaere et Debeaume, Chasseurs-Carabiniers de Thuin, pour leurs documents et photos.

Ce document a été publié dans la rubrique « A la une » de juillet-août 2006 de notre site internet.